

REPUBLIQUE POPULAIRE DU BENIN

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DECRET N° 76-124 du 6 Mai 1976

portant nomination du Colonel Paul-Emile de SOUZA en qualité de Commissaire du Gouvernement auprès de la Direction Générale du Port Autonome de Cotonou et le Camarade Septime DODDE, Administrateur Civil, en qualité de Commissaire du Gouvernement auprès de la Direction Générale de l'Office Béninois des Manutentions Portuaires.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,  
CHEF DE L'ETAT, CHEF DU GOUVERNEMENT,

VU la Proclamation du 26 octobre 1972 ;  
VU l'ordonnance N°73-29 du 27 mars 1973, instituant auprès des sociétés d'Etat, des organismes et services publics, un poste de Commissaire ou de Contrôleur du Gouvernement ;  
VU le décret N°76-26 du 30 janvier 1976, portant formation du Gouvernement ;  
VU le décret N°76-46 du 19 février 1976, déterminant les services rattachés à la Présidence de la République et fixant les attributions des membres du Gouvernement ;  
Le Conseil des Ministres entendu,

DECRETE :

ARTICLE 1er - Le Colonel Paul-Emile de SOUZA est nommé Commissaire du Gouvernement auprès de la Direction Générale du Port Autonome de Cotonou.

ARTICLE 2 - Le Camarade Septime DODDE, Administrateur Civil, est nommé Commissaire du Gouvernement auprès de la Direction Générale de l'Office Béninois des Manutentions Portuaires.

ARTICLE 3 - Le présent décret qui abroge toutes dispositions antérieures contraires et qui aura effet pour compter de la date de prise de fonction des intéressés, sera publié et communiqué partout où besoin sera.-

Fait à COTONOU, le 6 Mai 1976

par le Président de la République,  
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,

Lieutenant-Colonel Mathieu KEREKOU

Le Ministre des Transports,

Le Ministre des Finances,

Capitaine Léopold AHOUEYA

Intendant Militaire de  
3ème Classe Isidore AMOUSSOU

Ampliations : PR 8 CS 6 CNR 4 MT 4 autres ministères 14 PAC-OBEMAP 4 Intéressés 2  
Cab.Mil. 2 EMAT 2 DP 2 SGG 4 SPD 2 DPE-DGAJL-INSAE 6 IAA-DCCT-IF-ONEPI-Gde Chanc.5  
DB-DCF-Solde 3 Trésor 4 DI 4 DIM 1 JORPB 1